



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

téléphone

Question écrite n° 24657

Texte de la question

Mme Odile Saugues attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'État et de l'aménagement du territoire sur les réseaux de téléphonie mobile. Elle souhaite en particulier connaître la liste des communes du département du Puy-de-Dôme qui ne sont pas encore couvertes par les trois opérateurs de téléphonie mobile.

Texte de la réponse

L'extension de la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile de seconde génération constitue une des priorités du Gouvernement qui s'est fixé pour objectif d'assurer la couverture de l'ensemble des lieux de vie permanents et occasionnels et des axes de transport prioritaires. Le Gouvernement et le comité de pilotage national qu'il a institué sous ma présidence ont arrêté un plan d'action dont les modalités sont fixées dans la convention nationale de mise en oeuvre du plan d'extension de la couverture du territoire par les réseaux de téléphonie mobile signée le 15 juillet 2003 entre l'État, les trois opérateurs de téléphonie mobile, l'autorité de régulation des télécommunications, l'Association des maires de France et l'assemblée des départements de France. La convention prévoit que le plan d'action se décomposera en deux phases. La première phase, couvrant la période 2003-2004, correspondra à l'installation et l'exploitation de 1 250 sites radio à l'échelle nationale. La seconde phase permettra d'étendre le nombre de sites selon des modalités financières qui seront arrêtées dans les prochains mois, en concertation. Les opérateurs ont par ailleurs présenté au comité de pilotage national le 15 juillet 2003 des plans de déploiement par région, qui s'appuient sur le recensement des besoins de couverture, effectué de novembre 2002 à mars 2003, et prennent en compte les priorités définies au niveau local. Conformément aux résultats de ce recensement, le plan de déploiement pour la région Auvergne prévoit que 277 communes de la région, parmi lesquelles 89 communes situées dans le département du Puy-de-Dôme, pourront bénéficier d'un accès aux services des trois opérateurs de téléphonie mobile (Orange, SFR et Bouygues Télécom) d'ici à la fin de l'année 2006. La liste de ces communes est jointe en annexe. Le plan d'action, qui a obtenu l'accord de principe de la Commission européenne et sera soutenu financièrement par l'État et l'Union européenne au travers des fonds structurels, entre maintenant dans sa phase opérationnelle sous la conduite des autorités locales.

RÉGION	DPT	INSEE	COMMUNE	
Auvergne	63	63027	Baffie	
Auvergne	63	63462	Virlet	
Auvergne	63	63447		Vergheas
Auvergne	63	63402	Saint-Victor-Montvianeix	

Auvergne	63	63468	Vollore-Montagne
Auvergne	63	63405	Salledes
Auvergne	63	63403	Saint-Vincent
Auvergne	63	63409	Saurier
Auvergne	63	63465	Viverols
Auvergne	63	63398	Saint-Sauveur-la-Sagne
Auvergne	63	63373	Saint-Maigner
Auvergne	63	63434	Tours-sur-Meymont
Auvergne	63	63334	Saint-Dier-d'Auvergne
Auvergne	63	63365	Saint-Jean-des-Ollières
Auvergne	63	63441	Valcivières
Auvergne	63	63423	Sugères
Auvergne	63	63426	Tauves
Auvergne	63	63337	Saint-Eloy-la-Glacière
Auvergne	63	63421	Singles
Auvergne	63	63342	Saint-Floret
Auvergne	63	63440	Valbeleix
Auvergne	63	63371	Saint-Just
Auvergne	63	63353	Saint-Germain-l'Herm
Auvergne	63	63357	Saint-Hérent
Auvergne	63	63346	Saint-Genès-Champespe
Auvergne	63	63442	Valz-sous-Châteauneuf
Auvergne	63	63412	Sauvessanges
Auvergne	63	63356	Saint-Gervazy
Auvergne	63	63293	Le Quartier
Auvergne	63	62281	Pionsat

Auvergne	63	63304	Roche-d'Agoux
Auvergne	63	63228	Miremont
Auvergne	63	63298	La Renaudie
Auvergne	63	63216	Mauzun
Auvergne	63	63314	Saint-Amant-Roche-Savine
Auvergne	63	63222	Meilhaud
Auvergne	63	63279	Picherande
Auvergne	63	63324	Saint-Bonnet-le-Chastel
Auvergne	63	63309	Saillant
Auvergne	63	63323	Saint-Bonnet-le-Bourg
Auvergne	63	63303	Roche-Charles-la-Mayrand
Auvergne	63	63256	Novacelles
Auvergne	63	63299	Rentières
Auvergne	63	63221	Medeyrolles
Auvergne	63	63220	Mazoures
Auvergne	63	63313	Saint-Alyre-ès-Montagne
Auvergne	63	63312	Saint-Alyre-d'Arlanc
Auvergne	63	63101	Château-sur-Cher
Auvergne	63	63102	Chateldon
Auvergne	63	63110	Cisternes-la-Forêt
Auvergne	63	63205	Manglieu
Auvergne	63	63119	Condat-lès-Montboissier
Auvergne	63	63192	La Tour-d'Auvergne
Auvergne	63	63162	Fournols
Auvergne	63	63122	Courgoul
Auvergne	63	63104	La Chaulme

Auvergne	63	63166	Gignat
Auvergne	63	63117	Compains
Auvergne	63	63158	Fayet-Ronaye
Auvergne	63	63169	La Godivelle
Auvergne	63	63067	La Cellette
Auvergne	63	63060	Bussi�res
Auvergne	63	63152	Espinasse
Auvergne	63	63100	Ch�teauneuf-les-Bains
Auvergne	63	63094	Charensat
Auvergne	63	63045	Bort-l'Etang
Auvergne	63	63057	Le Brugeron
Auvergne	63	63155	Estandeuil
Auvergne	63	63056	Brousse
Auvergne	63	63142	Echandelys
Auvergne	63	63145	Egliseneuve-des-Liards
Auvergne	63	63081	Champeti�res
Auvergne	63	63098	Chastreix
Auvergne	63	63076	Chambon-sur-Dolore
Auvergne	63	63002	Aix-la-Fayette
Auvergne	63	63147	Eglisolles
Auvergne	63	63097	Chassagne
Auvergne	63	63046	Boudes
Auvergne	63	63144	Egliseneuve-d'Entraigues
Auvergne	63	63137	Doranges
Auvergne	63	63153	Espinchal
Auvergne	63	63006	Anzat-le-Luguet

Auvergne	63	63025	Ayat-sur-Sioule
Auvergne	63	63041	Biollet
Auvergne	63	63023	Auzelles
Auvergne	63	63028	Bagnols
Auvergne	63	63036	Bergonne
Auvergne	63	63009	Ardes
Auvergne	63	63007	Apchat

Données clés

Auteur : [Mme Odile Saugues](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24657

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7060

Réponse publiée le : 13 octobre 2003, page 7855